

GETRIEBEBAU NORD
Member of the NORD DRIVESYSTEMS Group



**Politique d'entreprise
et code de conduite**
du
groupe NORD DRIVESYSTEMS

GETRIEBEBAU NORD

Member of the NORD DRIVESYSTEMS Group



1	Index	
2	Notre Mission et nos Valeurs	3
3	Champs d'application	5
4	Les principes du système de gestion mondiale	6
4.1	Une amélioration continue	6
4.2	Conformité avec les réglementations et les lois	6
4.3	Fixation des objectifs et amélioration des performances	6
4.4	Communication et gestion des documents	6
5	Droits de l'Homme	7
6	Conditions de travail	7
6.1	Travail des Enfants	7
6.2	Travail forcé	8
6.3	Rémunération	8
6.4	Droits des travailleurs	8
6.5	Interdiction de discrimination	8
6.6	Liberté de réunion	8
6.7	Temps de travail	8
7	Sécurité au travail	8
8	Environnement	9
9	Qualité	10
10	Chaîne d'approvisionnement, et minéraux au cœur de conflits	10
11	Intégrité et conformité	10
11.1	Corruption	11
11.2	Concurrence loyale	11
11.3	Éviter les conflits d'intérêt	11
11.4	Protection des informations et de la propriété intellectuelle	11
11.5	Prévention contre le blanchiment d'argent	11
11.6	Protection des données	11
11.7	Sécurité des données	11
12	Traitement des signalements d'infractions	12

2 Notre Mission et nos Valeurs

Adaptation aux besoins des clients

L'orientation client est notre motivation

Satisfaction et réussite de nos clients sont au cœur de notre réflexion et de notre action. Nous focalisons nos actions sur les exigences de nos clients. Nos objectifs principaux vont de la relation loyale sur le long terme avec nos clients au partenariat technologique.

Innovation

L'innovation et la position de leader technologique sont nos objectifs fixés

NORD DRIVESYSTEMS est un des leaders mondiaux parmi les fournisseurs de systèmes d'entraînement techniques. Des variateurs aux arbres d'entrée : Nous fournissons des réducteurs, des moto-réducteurs, des moteurs électriques et des systèmes électroniques d'entraînement avec tous les services liés, élaborés de A à Z par nos soins. Dans le cadre de notre gestion des innovations, nous analysons en continu les exigences futures du marché et les nouvelles technologies de production. Nous définissons des standards techniques et développons en permanence de nouveaux produits selon le principe de la conception modulaire pour que nos clients atteignent les meilleurs résultats. En tant que producteur en série, nous offrons des solutions de systèmes flexibles avec le meilleur rapport Qualité / Prix.

Dans le monde entier

Nous sommes un partenaire puissant à l'échelle internationale

Dans 36 pays, nos clients peuvent travailler avec succès de façon rapide, simple et fiable avec des filiales du groupe NORD DRIVESYSTEMS. Nous parlons la langue de nos clients. Avec nos propres sociétés de production, de commercialisation et de services, nous sommes présents sur les cinq continents et offrons à nos clients du monde entier un soutien compétent et approfondi depuis la conception jusqu'à la mise en service réussie. Pour atteindre nos objectifs de croissance, nous poursuivons l'expansion de notre infrastructure globale, de manière continue et durable.

Comptez sur nous

Nous misons sur la meilleure qualité

Nous développons des produits et services de toute première qualité et extrêmement fiables. Nos produits sont utilisés dans plus de 100 secteurs différents où les exigences techniques sont souvent importantes. Par conséquent, les standards de qualité les plus strictes à l'échelle mondiale sont une évidence pour nous, et ce, non seulement dans la production mais aussi dans l'ensemble de la chaîne de valeur. La fiabilité de fonctionnement élevée et la maintenance réduite sont garanties par un système de gestion de la qualité mondial et des standards de production uniformes. Des améliorations continues sur tous les niveaux dans le

cadre de notre initiative « Lean » NORDPro sont ancrées à l'échelle mondiale dans notre entreprise avec l'objectif d'être le meilleur partenaire pour nos clients. Nous appliquons la stratégie 0 défaut pour nos produits et processus.

Orientation collaborateur

Les collaborateurs constituent la base de notre succès

Nous sommes une équipe internationale motivée, performante et compétente. La formation continue, l'échange de connaissances au niveau mondial et l'engagement à long terme de nos employés sont pour nous particulièrement importants. Nous défendons partout dans le monde le respect et la coopération entre tous les collaborateurs. Ce n'est qu'avec du personnel engagé, travaillant de façon professionnelle et en toute confiance que nous pouvons réussir. De bonnes conditions de travail et des standards stricts relatifs à la sécurité du travail sont garanties dans tous les domaines, en vue de la protection et du bien-être de tous les employés. Nous voulons que partout dans le monde, les membres du personnel de NORD soient fiers de leur entreprise et de leur réalisation personnelle.

Fiabilité

Nous disposons d'un outil de production performant et d'une grande capacité de livraison partout dans le monde

Nous investissons à long terme et durablement dans notre entreprise. Une grande capacité de production et des technologies de fabrication à la pointe du progrès nous permettent de réagir avec souplesse et rapidité aux souhaits de nos clients. La création de capacités de production suffisantes pour la croissance du chiffre d'affaires à long terme est la base de notre stratégie d'entreprise. Afin de pouvoir aussi répondre dans le futur et à l'échelle mondiale aux exigences croissantes relatives à la rapidité et ponctualité des livraisons, nous nous efforçons sans cesse d'optimiser notre vaste chaîne logistique mondiale

Orientation vers l'avenir

Nous considérons la digitalisation comme une chance

Avec la digitalisation de nos produits, nous voulons assister nos clients, innover et réussir, de même que permettre à nos clients de faire des affaires vite et facilement via notre plateforme en ligne. Nous intégrons également nos processus, où cela est judicieux et réalisable, dans des structures digitales. Il est par conséquent indispensable que la sécurité et fiabilité des systèmes informatiques et des données soient toujours garanties.

Durabilité / Responsabilité

Nous agissons dans un esprit de conscience écologique, de manière responsable et avec intégrité

En tant qu'entreprise responsable, l'économie de ressources et le respect de l'environnement sont pour nous essentiels. Nous soutenons nos clients avec des systèmes d'entraînement à faible consommation énergétique et prenons en considération, et ce, dès leur développement, les éventuels impacts sur l'environnement. La conformité aux lois, directives et normes éthiques fixées volontairement constitue une évidence pour le groupe NORD DRIVESYSTEMS. Pour y parvenir, nous nous appuyons sur des valeurs d'équité, de transparence et de fiabilité vis-à-vis de nos partenaires.

Coopération

Nous encourageons la coopération avec les fournisseurs et prestataires de services

Une collaboration transparente et empreinte de confiance avec nos partenaires et fournisseurs nous permet de garantir des processus stables de vente et d'achat. Nous avons besoin de fournisseurs performants et à moindre coût, avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration. Nous garantissons que notre haut niveau de qualité soit respecté par nos partenaires par le biais d'échanges intensifs et des actions communes en matière de qualité.

Solidité

Financement stable et durable pour une capacité d'investissement élevée

Afin d'assurer la stabilité de l'entreprise à long terme, nous agissons en tenant compte des coûts et veillons toujours à un développement du résultat fondé sur des bases solides. Ceci requiert une gestion responsable de nos ressources financières, aussi bien de la part de la direction que de tous nos collaborateurs. Nous devons durablement réaliser des bénéfices afin de financer en permanence les innovations et les investissements et pouvoir ainsi garantir des emplois d'avenir.

3 Champs d'application

Cette politique d'entreprise s'applique à toutes les filiales et unités commerciales de NORD DRIVESYSTEMS, et est obligatoire pour la direction, tous les cadres et tous les collaborateurs. Elle comprend les règlements et consignes dans les domaines suivants, et correspond aux documents mentionnés : Notre Mission, code de conduite (pour toutes les parties, fournisseurs compris), politique de qualité, politique environnementale, politique énergétique, politique de protection du travail.

Le champ d'application de cette politique d'entreprise englobe toute l'entreprise et les sites correspondants, et sert également de directive pour nos fournisseurs. Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils respectent les mêmes valeurs, qu'ils poursuivent les mêmes objectifs et qu'ils appliquent les mêmes approches de

management. C'est pourquoi le respect de ce code de conduite doit également être respecté par nos partenaires contractuels travaillant sur notre site.

Les systèmes de gestion certifiés ont, pour certains, différents domaines d'application :

- Gestion de la qualité : 16 sites (situation en 2022. Il est prévu que cela évolue)
- Gestion environnementale : Site de Bargtheide (situation en 2022. Il est prévu que cela évolue)
- Gestion énergétique Division FTN (Fertigungstechnik Nord) sur le site de Gadebusch

4 Les principes du système de gestion mondiale

Nous considérons le lien entre protection environnementale, préservation des ressources, qualité et sécurité au travail comme notre responsabilité centrale. Un environnement de travail sûr, sain et performant, ainsi qu'une protection environnementale concrète contribuent à la réussite et au développement de notre entreprise.

4.1 Une amélioration continue

La structure du système de gestion est axée sur les processus. Elle est orientée sur un développement continu de l'entreprise, la satisfaction des exigences des clients, et l'amélioration de la performance environnementale de l'entreprise.

4.2 Conformité avec les réglementations et les lois

Nous respectons les lois et dispositions légales des États où nous sommes actifs. De plus, nous respectons également les prescriptions des normes internationales et les exigences des clients. Si les lois et prescriptions locales sont moins restrictives, notre action se base sur les principes de notre Code de Conduite. Dans les cas où il existe une contradiction directe entre le droit local applicable et les principes figurant dans le présent code de conduite, c'est la législation locale qui prévaut. Nous entretenons avec les autorités et les institutions d'État une relation pragmatique et professionnelle.

4.3 Fixation des objectifs et amélioration des performances

Outre les domaines économiques et les questions relatives à la qualité, des objectifs et des projets concrets sont également prescrits et poursuivis dans les domaines de la protection environnementale, de la préservation des ressources et de la sécurité au travail. Tous les cadres sont tenus de contribuer à la réalisation des objectifs et des projets.

4.4 Communication et gestion des documents

Nous impliquons tous les groupes d'acteurs concernés dans les aspects centraux du management au moyen d'une communication ciblée. Nous entretenons un échange étroit surtout avec les représentants du personnel.

En outre, nous proposons à nos collaborateurs une offre complète de formation pour favoriser la prise de conscience et les familiariser avec la système de management centralisé. Afin de favoriser le développement de notre performance dans les domaines de la qualité, de l'environnement et de la sécurité au travail, nous publions régulièrement un rapport de suivi des principaux indicateurs.

Tous les documents et tous les dossiers sont établis en bonne et due forme, ne sont pas modifiés ou détruits de manière abusive, et sont conservés de manière adéquate. Les secrets d'entreprise et les informations commerciales des partenaires sont traités de manière sensible et confidentielle. Au niveau de la documentation, nous assurons une gestion claire des documents en quatre étapes :

- Niveau 1 - Politique commerciale / Manuel de management / Stratégie
- Niveau 2 - Descriptions des processus au niveau mondial
- Niveau 3 - Descriptions des processus au niveau local
- Niveau 4 - Information relative aux processus (formulaires, check-lists, documentations pour les utilisateurs, etc.)

5 Droits de l'Homme

Nous nous engageons pour la promotion des droits de l'Homme et respectons les droits de l'Homme conformément à la charte des Nations-Unies des Droits de l'Homme¹, en particulier pour les points suivants :

- Protection de la vie privée.
- Préservation de la santé et de la sécurité au travail, en particulier garantie d'un environnement de travail sûr et sain, afin d'éviter les accidents et les blessures. Cela est soumis aux prescriptions légales locales générales en vigueur.
- Protection des collaborateurs contre les châtiments corporels, et les harcèlements et abus physiques, sexuels, psychiques ou verbaux.
- Protection et garantie du droit à la liberté d'opinion et d'expression.

6 Conditions de travail

Nous respectons les normes de travail fondamentales suivantes de l'OIT² :

6.1 Travail des Enfants

L'interdiction du travail des enfants, c'est-à-dire de faire travailler des personnes âgées de moins de 15 ans,

¹ Déclaration universelle des droits de l'homme, résolution des Nations Unies 217 A (III) de 1948

² OIT = Organisation Internationale du Travail

dans la mesure où les prescriptions légales locales ne définissent pas de limite d'âge supérieure.³

6.2 Travail forcé

L'interdiction du travail forcé, de quelque nature qu'il soit, a une grande importance, en particulier sur notre chaîne d'approvisionnement.⁴

6.3 Rémunération

A minima les normes de travail en termes de rémunération, en particulier concernant le niveau de rémunération conformément aux lois en vigueur et aux dispositions des États et régions dans lesquels nous sommes.⁵ Les règlements relatifs à la rémunération sont remplacés par le salaire minimum régional, et nous veillons à une rémunération équitable et non discriminatoire de tous les collaborateurs.

6.4 Droits des travailleurs

Nous respectons les droits des travailleurs.

6.5 Interdiction de discrimination

Traitement non discriminatoire de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs.⁶

6.6 Liberté de réunion

Le droit à la liberté de coalition, de réunion et à des négociations collectives.⁷

6.7 Temps de travail

Nous nous conformons aux normes de travail relatives au temps de travail maximal autorisé.

7 Sécurité au travail

Dans le cadre de notre gestion de la sécurité au travail, nous protégeons nos collaborateurs par des mesures très étendues de prévention des risques santé. Nos efforts ont pour objectif d'aménager l'organisation et les installations de manière à ce que la sécurité et la santé des collaborateurs ne soient pas impactées. À cette fin sont effectuées des analyses des risques et de la charge de travail, ainsi que des formations régulières des collaborateurs. Les mesures préventives sont au premier plan. Chacun a l'obligation de signaler les dangers identifiés, et a droit à l'élimination des risques potentiels.

³ Convention OIT n° 138 de 1973 et convention OIT n° 182 de 1999

⁴ Convention OIT n° 29 de 1930 et convention OIT n° 105 de 1957

⁵ Convention OIT n° 100 du 1951

⁶ Convention OIT n° 111 du 1958

⁷ Conventions OIT n° 87, 98 de 135 et 154 de 1981

8 Environnement

Nous ne considérons pas le développement économique et profitable ainsi que la protection de notre environnement et les économies d'énergie comme antinomiques, mais comme des objectifs communs. C'est pourquoi nous nous engageons, dans la limite de nos possibilités, pour la protection de l'environnement et luttons contre la pollution.

Avec notre système de gestion environnementale, nous nous concentrons en particulier sur les aspects suivants de notre activité commerciale :

- La réduction et la substitution de / une manipulation prudente des matières polluantes pour l'eau, en particulier dans les processus de fabrication tels que la peinture.
- Une conception de produits nouveaux et des matériaux d'emballage respectueuse de la préservation des ressources
- La réduction des gaz à effet de serre dans les processus logistiques, lors de l'utilisation des techniques de chauffe, de l'utilisation de l'électricité ou lors des voyages d'affaires.
- La réduction des déchets, en particulier les déchets dangereux issus de la fabrication.
- La coordination des procédés de fabrication des pièces achetées et de leur acheminement.

L'élaboration annuelle d'un programme environnemental est une composante fixe de notre système de gestion environnementale, qui comprend en particulier la fixation d'objectifs environnementaux visant à améliorer notre performance environnementale.

Dans le cadre du développement de nouveaux produits ou procédés de fabrication, nous prenons en compte dès le début de la conception des produits les effets de leurs fabrications et de leur utilisations, mais également de leurs durées de vie et de la gestion de leurs fins de vie. C'est pourquoi nous optimisons notre processus de développement tout au long du cycle de vie, en tenant compte des aspects de durabilité, et que nous tentons de trouver un équilibre entre des objectifs conflictuels tels que l'utilisation de matières premières non renouvelables versus la durée de vie des produits. De plus, lors du développement de produits, nous veillons à ce que nos produits contribuent, même lorsqu'ils sont utilisés par nos clients, à réduire la consommation d'énergie et des autres ressources.

Dans nos processus de fabrication et de logistique, réduire, partout où c'est possible, nos émissions et les déchets, ainsi que la consommation d'énergie, d'eau, de surface utile et des autres ressources. Dans le cadre de nos systèmes de gestion, nous surveillons régulièrement notre consommation des ressources ainsi que les émissions telles que par exemple le bruit et la pollution de l'air, et établissons des rapports sur les évolutions concrètes.

9 Qualité

Notre objectif est d'être à tout moment capable de remplir les exigences de qualité quant à nos produits et processus. C'est pourquoi nous appliquons un système de gestion qui comprend tous les domaines de notre organisation.

Les principes de notre action quotidienne sont :

1. Être à l'écoute du client
2. Stratégie zéro erreur / Processus d'amélioration constante (NORDPro)
3. Orientation sur les processus
4. Sécurité produit

Nous créons une culture d'entreprise qui considère la gestion de la qualité sur toute la chaîne de création de valeur comme partie intégrante de l'action de chacun des collaborateurs.

10 Chaîne d'approvisionnement, et minéraux au cœur de conflits

Dans le cadre de notre gestion globale de la chaîne d'approvisionnement, nous réalisons régulièrement une analyse de risque de notre chaîne d'approvisionnement, afin de remplir notre obligation de diligence relative à notre responsabilité en matière de droits de l'Homme.

De plus, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent les principes de ce code de conduite / qu'ils appliquent des codes de conduite équivalents. En outre, nous les encourageons à appliquer les contenus de la présente politique d'entreprise sur leurs propres chaînes d'approvisionnement. Ainsi, nous nous engageons à promouvoir le respect des contenus de cette politique même auprès de nos fournisseurs ainsi que sur la chaîne d'approvisionnement étendue, dans le cadre des possibilités et des marges de manœuvre disponibles. Ainsi, nous nous réservons également le droit de contrôler le respect du code de conduite auprès de nos fournisseurs. Cela peut par exemple se faire sous la forme de questionnaires, d'évaluations ou d'audits. S'il existe des doutes quant au respect de cette politique, le fournisseur est alors invité à prendre les dispositions adéquates et à signaler la procédure à son interlocuteur en charge du sujet au sein de notre entreprise.

Nous prenons des mesures, avec la diligence requise, par exemple sous forme de recherches, afin d'éviter l'utilisation, dans nos produits, de minéraux non conformes, faisant l'objet de conflits et pouvant conduire à des violations des droits de l'Homme, à la corruption et au financement de groupes armés ou similaire.

11 Intégrité et conformité

Nous avons mis en place un système de conformité d'entreprise qui couvre de manière adéquate les sujets suivants :

11.1 Corruption

Les donations ou dessous de table associées à une intention de, ou pouvant donner l'impression d'influencer des décisions commerciales ou de se procurer tout autre avantage illicite ne sont, dans le cadre de nos relations commerciales, ni promises, ni proposées, ni accordées, ni demandées, ni acceptées, et nous n'en acceptons pas non plus la promesse. Nous appliquons des règles particulièrement strictes dans les relations avec les personnes soumises à des règlements particuliers en matière de droit pénal ou de responsabilité civile (par ex. les fonctionnaires).

11.2 Concurrence loyale

Nous agissons conformément au droit de la concurrence et aux lois antitrust nationales et internationales, et ne participons pas à des ententes sur les prix, des répartitions de marchés ou des ententes relatives aux clients, aux marchés ou aux offres.

11.3 Éviter les conflits d'intérêt

Nous évitons, autant en interne qu'en externe, tous types de conflits d'intérêt pouvant avoir une influence illégitime sur les relations d'affaires. Si, dans certains cas isolés, cela s'avère impossible, nous rendons le conflit public.

11.4 Protection des informations et de la propriété intellectuelle

Nous protégeons les informations confidentielles et respectons la propriété intellectuelle ; le transfert de technologie et de savoir doivent se faire de telle manière que les droits de propriété intellectuelle, ainsi que les informations des clients, les secrets commerciaux et les informations confidentielles soient protégés.

11.5 Prévention contre le blanchiment d'argent

Nous remplissons nos obligations légales en matière de prévention contre le blanchiment d'argent et ne participons pas à des transactions servant à dissimuler / à intégrer des avoirs acquis de manière criminelle ou illégale.

11.6 Protection des données

Nous traitons, enregistrons et protégeons les données personnelles dans le respect des dispositions légales locales. Des informations et réglementations plus détaillées sur la protection des données sont disponibles dans nos politiques de confidentialité régionales.

11.7 Sécurité des données

Nous respectons les lois en vigueur pour la protection des secrets commerciaux et traitons les informations confidentielles de nos partenaires commerciaux en conséquence.

12 Traitement des signalements d'infractions

Il incombe à nos cadres dirigeants une responsabilité spéciale. Ils doivent donner l'exemple et ont la consigne de se tenir au courant des systèmes disponibles, comme par ex. notre cadastre juridique assisté par logiciel en matière d'environnement, de sécurité au travail, de durabilité ou sur les offres externes de formation, et de vérifier la pertinence et la conformité par rapport aux modifications législatives actuelles. Les infractions constatées doivent faire l'objet d'un signalement immédiat. S'il y a des raisons de craindre que les collaborateurs concernés subissent des dommages, nos collaborateurs internes, aussi bien que nos partenaires commerciaux externes, peuvent accéder à notre système protégé de signalement proposé sur notre [site web](#). Toutes les opérations de contrôle et de validation associées à des flux de paiement financiers critiques sont soumises au « principe des quatre yeux », à savoir qu'une question nécessitant vérification doit être validée par au moins deux collaborateurs. Nos processus de validation sont également concrétisés par notre directive sur les signatures. Les infractions au code de conduite peuvent avoir des conséquences disciplinaires.

Bargtheide, août 2023

Ullrich Küchenmeister